



## Avec l'offre spéciale adhérents d'association

profitez de **50 €<sup>(1)</sup>**

**50 €<sup>(2)</sup>** offerts

- ▶ sur votre licence ou cotisation annuelle.
- ▶ pour votre association chaque fois qu'un des licenciés ou adhérents fait valoir son avantage et devient client Crédit Mutuel.

**Découvrez également nos offres de bienvenue nouveau client<sup>(3)</sup>**

**POUR EN SAVOIR PLUS**

Rendez-vous dans une Caisse de Crédit Mutuel ou sur notre site : [www.creditmutuel.fr/associations/offre-bienvenue](http://www.creditmutuel.fr/associations/offre-bienvenue)



## Le Crédit Mutuel est une banque coopérative qui appartient à ses clients.

Elle n'est pas cotée en bourse, et c'est à ses clients qu'elle rend des comptes, et non à des actionnaires. Et ça, ça change tout.

## Une banque qui peut prendre ses décisions au plus près de vous

Chaque Caisse de Crédit Mutuel bénéficie d'une vraie autonomie et peut vous accorder un crédit sans demander l'autorisation au siège. C'est tellement plus simple et plus rapide.

## Une banque qui privilégie vos intérêts

Dans chaque Caisse locale, les chargés de clientèle vous conseillent au mieux de vos intérêts.

(1) Offre valable jusqu'au 31/12/22, réservée aux personnes physiques majeures, adhérentes d'une association, pour toute entrée en relation avec une Caisse de Crédit Mutuel participant à l'opération, sous réserve de l'existence d'une convention de partenariat entre l'association et ladite Caisse de Crédit Mutuel. Le versement de 50 euros est subordonné à l'ouverture d'un livret et à la présentation de son adhésion à l'association signataire de la convention de partenariat avec la Caisse de Crédit Mutuel. L'entrée en relation est soumise à l'accord de la Caisse de Crédit Mutuel. (2) Sous réserve que l'association soit cliente d'une Caisse de Crédit Mutuel, de l'existence d'une convention de partenariat entre l'association et la Caisse de Crédit Mutuel et de l'entrée en relation d'un adhérent avec la Caisse de Crédit Mutuel dans les conditions précisées au renvoi 1. (3) Offres soumises à conditions, réservées aux nouveaux clients personnes physiques majeures, pour toute entrée en relation avec le Crédit Mutuel, dans les Caisses de Crédit Mutuel participant à l'opération. L'entrée en relation est soumise à l'accord de la Caisse de Crédit Mutuel. Voir détails et conditions en Caisse de Crédit Mutuel ou sur le site [creditmutuel.fr](http://creditmutuel.fr)